



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Loire-Atlantique
Commune de Vigneux-de-Bretagne

COMPTE-RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 27 janvier 2015 – 19h30

Date de convocation : 21 janvier 2015

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29
- présents : 27
- votants : 28

Présents :

BÉZIER Joseph, MAILLARD Martine, LE DORZE Bertrand, PLONEÏS-MÉNAGER Sandrine, DAVID Philippe, FRANCO Gwënola, LEGOUX Patrick, CROM Gaëlle, LAMIABLE Patrick, BOUIN Sylvie, ALLAIN Dominique, CADOT Véronique, ROLLAND Guillaume, JOLY Chantal, BRETESCHE Julien, HAMON Jean-Yves, RIOU Sylviane, DURANCE Émilie, VINCE André, MERCIER Nathalie, DELÂTRE Christophe, DUBOIS Marie-Christine, DARROUZÈS Didier, GOUJON Anne, PORTIER Joël, COSNARD Maité, MIOT Bruno

Absents excusés : GAVELLE Céline pouvoir à BÉZIER Joseph
PLASSARD Vincent

Secrétaire de séance : HAMON Jean-Yves

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 décembre 2014

Compte-rendu des décisions du Maire

Au titre des pouvoirs qui lui ont été confiés, M. le Maire a pris les décisions suivantes :

N° 31 du 16/12/14 – Mission de contrôle de la qualité d'exécution des ouvrages du futur réseau d'assainissement d'eaux usées secteur rue de la Treille – marché passé selon la procédure adaptée avec la SARL HYDROSERVICES DE L'OUEST. Le montant total du marché s'établira à la somme de 1 701.15€ HT, soit 2 041.38€ TTC.

- Tranche ferme : 1 490.35€ HT, soit 1 788.42€ TTC (contrôle de la qualité des ouvrages, du collecteur gravitaire et conduite de refoulement depuis la station de refoulement, rue de la Treille et impasse de la Carrière.
- Tranche conditionnelle : 210.80€ HT, soit 252.96€ TTC (contrôle de la qualité des ouvrages, du collecteur gravitaire dans un futur lotissement rue de la Treille)

MAIRIE DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

9, rue G.H. de la Villemarqué - BP 8 - 44360 Vigneux-de-Bretagne

Tél. 02 40 57 39 50 - fax 02 40 57 39 59

contact@vigneuxdebretagne.fr - www.vigneuxdebretagne.fr

N° 32 du 22/12/14 – Travaux de réhabilitation et mise en conformité du bloc sanitaires de la salle Jules Verne – marchés passés selon la procédure adaptée. Le montant total du marché s'établira à la somme de 31 691.32€ HT, soit 38 029.58€ TTC.

N° 33 du 22/12/14 – Travaux d'aménagement d'une salle de musculation au complexe sportif de Vigneux-de-Bretagne – marchés passés selon la procédure adaptée. Le montant total du marché s'établira à la somme de 139 535.60€ HT, soit 167 442.72€ TTC.

N° 34 du 22/12/14 – Marché d'étude préalable à l'aménagement de l'entrée Sud-Est (rue de Sévigné, allée des Sports) du bourg de Vigneux-de-Bretagne. Le montant du marché s'établira à la somme de 6 000,00 € HT, soit 7 200,00 € TTC

N°35 du 31/12/2014 - Dépenses imprévues budget service assainissement 2014. Mouvement de crédits (4000€) depuis le compte "Dépenses imprévues" (020) vers l'article 2315 "Installations, matériel et outillage techniques".

Administration générale

1. CCEG : modification des statuts

Par délibération en date du 17 décembre 2014, le Conseil Communautaire de la CCEG a proposé un certain nombre de modifications statutaires intégrant principalement une habilitation statutaire à réaliser des prestations de services, dans le cadre de la reprise de l'instruction des autorisations liées au droit du sol du fait du désengagement de l'Etat dans ce domaine. Cette modification est nécessaire pour pouvoir assurer l'instruction pour le compte de communes extérieures au territoire de la CCEG.

Ces modifications statutaires sont également l'occasion de procéder à quelques ajustements d'ordre administratif dans les statuts afin de clarifier certains points.

Au terme de l'article L. 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à chaque conseil municipal de se prononcer sur les modifications qui lui sont proposées par le Conseil Communautaire.

Vu la décision du conseil communautaire du 17 décembre 2014, le Conseil Municipal :

- Approuve les propositions de modifications statutaires proposées par le Conseil Communautaire

Finances – Marchés publics

2. Débat d'Orientations Budgétaires 2015

Conformément à la réglementation en vigueur, dans les communes de 3.500 habitants et plus, un débat sur les orientations générales du budget doit se tenir dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif. Les éléments permettant ce débat sont présentés en annexe.

Le conseil municipal prend acte du débat.

3. Budget principal : autorisations budgétaires spéciales 2015

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou l'Adjoint délégué à engager, liquider et mandater jusqu'à l'adoption du budget primitif principal de l'exercice 2015, les dépenses d'investissement figurant sur l'état ci-dessous pour lesquels les crédits reportés de l'exercice 2014 sont soit insuffisants, soit inexistantes.

Les crédits nécessaires correspondants seront inscrits lors de l'adoption du budget primitif principal de l'exercice 2015.

Compte	Descriptif	Montant TTC
2031	Extension Charles Perrault : avenant au marché de maîtrise d'œuvre	6 600,00€
2051	Achat licences Office pour le service Accueil, Formalités, ...	900,00€
2156	Achat matériel nouvel agent CTM (électricien)	1 500,00€
2183	Achat matériel informatique pour le RASED	400,00€
2183	Achat matériel informatique Mairie	1 000,00€
2313	Travaux de branchements (eau, électricité, téléphone) pour l'opération Salle de musculation	5 000,00€
2313	Acquisition columbarium pour le cimetière de Vigneux	15 000,00€
2315	Travaux d'extension du réseau d'assainissement eau pluvial à La Favrie du Buron	77 900,00€
TOTAL		108 300,00€

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	28	0	0

4. Budget assainissement : autorisations budgétaires spéciales 2015

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou l'Adjoint délégué à engager, liquider et mandater avant le vote du budget primitif, certaines dépenses d'investissement concernant le budget Assainissement.

Compte	Descriptif	Montant TTC
2315	Opération rue de Treille : travaux complémentaires	1 800,00€
2315	Opération rue de la Treille : travaux divers de branchement	5 000,00€
TOTAL		6 800,00€

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	28	0	0

5. Subventions 2015

Le Conseil municipal :

- Adopte les attributions de subventions aux associations et organismes divers, conformément à la liste ci-dessus ;
- Autorise M. le Maire ou l'Adjoint délégué à conclure une convention avec les associations dont le montant de la subvention allouée pour 2015 dépasse le seuil de 23.000 €, conformément à la réglementation en vigueur.

ASSOCIATION	SUBVENTIONS VOTÉES	Observations
SERVICES ET SOLIDARITES		
ADMR ASSOCIATION LOCALE D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	16 780,00 €	21 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions (une personne n'a pas pris part au vote*)
ARTHUR & SES AMIS	200,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
COMITE DES ASSOCIATIONS DE VIGNEUX – LA PAQUELAIS	4 250,00 €	21 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions (une personne n'a pas pris part au vote*)
COMITE DE GESTION TRANSPORTS ASSOCIATIFS DE VIGNEUX - LA PAQUELAIS	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
Association des DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE VIGNEUX - PAQUELAIS	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
LES MATINEES DES TI'BOUTS	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
OGEC DE VIGNEUX PERI	1 940,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
OGEC DE VIGNEUX EDUC	6 000,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
SECOURS CATHOLIQUE	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
SOLIDAROMS	750,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
U.N.C. DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE-LA PAQUELAIS	300,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
TOTAL	30 220,00 €	
CADRE DE VIE ET RAYONNEMENT DE LA COMMUNE		
CERCLE VIGNOLAIS CYCLISTE	1 000,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
ECOMUSEE RURAL DU PAYS NANTAIS	7 760,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
SITE Equestre Land Rohan	776,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
PATRIMOINE DE PAYS	500,00 €	21 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions (une personne n'a pas pris part au vote*)
CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION DE VIGNEUX DE BRETAGNE	400,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
Association des SENTIERS PEDESTRES DE VIGNEUX DE BRETAGNE	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
TOTAL	10 436,00 €	
CULTURE ET LOISIRS		
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE VIGNEUX-de-BRETAGNE	2 000,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
ATELIER ARC EN CIEL	400,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
AMICALE LAÏQUE VIGNEUX - LA PAQUELAIS - ARPEGE	38 800,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
ART DES FLEURS VIGNEUX - LA PAQUELAIS	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	2 444,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
CLUB DE L'AMITIE	775,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
CLUB DE BRIDGE DE VIGNEUX	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
MONTANA COUNTRY DANCERS 44	1 200,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
LA TANCHE VIGNOLAISE	100,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
C.L.A.D.E.	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
CHARLES GLOT'S	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
LE P'TIT THEATRE DE VIGNEUX	100,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
MELIE DANSE	1 940,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions

SOCIETE DES CHASSEURS VIGNOLAIS	1 940,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
LE THEATRE DES 2 CLOCHERS	100,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
VIGNEUX AND BRITAIN	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
YOGA POUR TOUS	200,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
TOTAL	49 999,00 €	
SPORTS		
AGPV AMICALE LAÏQUE VIGNEUX - LA PAQUELAIS - SECTION GYMNIQUE	5 500,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
A.M.V.P.	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
AQUADIVER	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
BMX Louison Mondial Race	100,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
CENTRE DE LOISIRS EXTERIEURS	2 425,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
ENTENTE SPORTIVE VIGNOLAISE	14 550,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
ENTENTE SPORTIVE VIGNOLAISE (U17)	9 700,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
LA PAQUELAIS LOISIRS BOULES	150,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
LA PAQUELAIS PETANQUE SPORTS	200,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
LES FOULEES VIGNOLAISES	150,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
LES FOUS VOLANTS	1 260,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
LES VOLANTS DU TEMPLE	200,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
NORD LOIRE ROLLER	300,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
SWATT	200,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
TENNIS CLUB VIGNOLAIS	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
TENNIS DE TABLE VIGNEUX-LA PAQUELAIS	775,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
TEMPLE VIGNEUX BASKET CLUB	2 910,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
VIGNEUX VOLLEY-BALL	1 650,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
VIGNEUX TOUT TERRAIN	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
ASSOCIATION SPORTIVE USEP DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE VIGNEUX DE BRETAGNE	583,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE DU HAUT GESVRES	100,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
LE FOYER SOCIO-EDUCATIF PAUL GAUGUIN	200,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
TOTAL	40 953,00 €	
Enfance, jeunesse et éducation		
ASSOCIATION LOISIRS JEUNESSE DE VIGNEUX - LA PAQUELAIS	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
LES MINIPOUSS	2 200,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
SORTIES EDUCATIVES	5 124,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
CLASSE DECOUVERTE	4 300,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions

TOTAL		11 624,00 €	
AUTRES			
COMMERCANTS LA PAQUELAIS	500,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions	
AMAP Vigneux de Bretagne	0,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions	
ADEV (Commerçants Vigneux)	500,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions	
CCAS	15 000,00 €	22 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions	
TOTAL		16 000,00	

TOTAL GENERAL	159 232,00
----------------------	-------------------

**personnes membres du bureau de l'association.*

Urbanisme

6. ZAC Cœur de Bourg Miron : abandon de la consultation aménageur

Le Conseil municipal :

- Décide de suivre l'avis de la Commission Aménagement en considérant qu'aucune des propositions remises par les candidats n'est satisfaisante tant au niveau financier qu'au regard des exigences de la Commune ;
- En conséquence, décide de déclarer sans suite la consultation lancée en vue de désigner le concessionnaire d'aménagement de la ZAC Cœur de Bourg Miron.
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes mesures visant à l'exécution de la présente délibération et à signer tous documents s'y rapportant.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	22	0	6

7. Taxe d'aménagement : exonération des abris de jardin soumis à déclaration préalable - rectificatif

Le Conseil municipal :

- exonère totalement en application de l'article L. 331-9 4°) du code de l'urbanisme les abris de jardin soumis à déclaration préalable ;

Cette délibération abroge la délibération en date du 4 novembre 2014.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	28	0	0

8. Rue Sainte-Anne : acquisition d'une parcelle à la CUMA des deux clochers

Le Conseil municipal :

- Approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée section AV n° 252 à la CUMA des Deux Clochers, au prix net de 72 280 € ;
- Autorise M. le Maire à saisir la CCEG pour lui demander l'acquisition de ce bien en lieu et place de la Commune, dans le cadre de son Programme d'Action Foncière ;
- Autorise M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document concernant cette affaire, et notamment l'acte notarié à intervenir le cas échéant.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
27	27	0	0

9. La Chironnière : acquisition d'une parcelle à l'indivision Ollivier-Rouvereau

Le Conseil municipal :

- approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée section YZ n° 81 à M. et Mme OLLIVIER, et M. et Mme ROUVEREAU, au prix de 172 915€, honoraires de négociation inclus;
- autorise M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document concernant cette affaire, et notamment l'acte notarié à intervenir.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	22	0	6

Economie, agriculture, environnement

10. Clos de la Charbonnière : cession du local commercial

Le Conseil municipal :

- Décide de céder le local à usage professionnel situé 19 rue de la Charbonnière à M. Frédéric LE BRAS, kinésithérapeute, au prix de 108 334 euros hors taxe, 130 000 TTC, les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur ;
- Autorise M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document concernant cette affaire, et notamment l'acte notarié à intervenir.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	28	0	0

11. Le Pré Ruaudais : convention d'exploitation au profit de M. Quentin Landais

Le Conseil municipal :

- Autorise M. le Maire à signer la convention d'exploitation, dont le projet est annexé à la présente note, au profit de M. Quentin LANDAIS pour une partie de la parcelle cadastrée section ZI n° 37 représentant 74 a 28 ca.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	28	0	0

Personnel communal

12. Modification du tableau des effectifs : modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet

Il est ici exposé la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi permanent à temps non complet, compte tenu de l'ouverture supplémentaire à la rentrée scolaire 2014-2015 d'une classe d'école maternelle à l'école Saint-Exupéry et de l'affectation d'un agent communal aux fonctions d'ATSEM.

Aussi, M. le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs au 1er mars 2015 ainsi qu'il suit :

- modification d'1 poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe de : 22.5/35ème à 33/35ème

Le Conseil municipal :

- Approuve la modification proposée,
- Modifie le tableau des effectifs au 1er mars 2015.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	28	0	0

Communication sur l'actualité d'Erdre et Gesvres



Affiché le 30 janvier 2015.

Joseph BÉZIER
Maire